



Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion publique du 26 janvier 2018.

Délibération sur le programme d'action PENAP Ouest Lyonnais

Depuis 2012, le Département s'est engagé dans une politique de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP), à l'échelle du territoire de l'Ouest Lyonnais. Florent CHIRAT rappelle que cette démarche s'est traduite par la définition de zones agricoles protégées sur la Commune. Le premier programme 2012-2018 est aujourd'hui achevé. Afin d'encourager les agriculteurs sur leur territoire, le Département propose un nouveau programme d'action permettant d'accompagner les projets agricoles, de 2018 à 2021, celui-ci doit être validé par les communes qui se sont engagées dans la démarche.

Il se décline en quatre grandes orientations :

- Assurer la pérennité du foncier en faveur de l'agriculture et favoriser l'installation et le renouvellement des exploitations.
- Viabiliser et valoriser les activités agricoles et forestières.
- Préserver et renforcer la qualité environnementale d'un territoire au riche patrimoine agricole naturel et paysager.
- Favoriser l'investissement des collectivités et des collectifs agricoles et naturaliste dans le projet agricole et environnemental du territoire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau programme d'action 2018-2021 proposé par le Département pour la protection et mise en valeur des espaces naturels et agricoles périurbains.

Désignation d'élus communaux dans les commissions thématiques de la CCPA

Florent CHIRAT explique que suite à une délibération du dernier conseil communautaire, il est désormais possible aux conseillers municipaux de rejoindre des commissions thématiques à la CCPA. Les élus vont prendre le temps de la réflexion, à ce jour, personne ne s'est proposé d'intégrer une nouvelle commission communautaire. Plusieurs élus font remarquer qu'à 2 ans de la fin du mandat, il est un peu tard pour intégrer une commission, cependant, en terme de représentation communautaire pour une petite commune comme la nôtre qui ne compte qu'un délégué titulaire et un suppléant, l'idée est intéressante pour le prochain mandat.

Indemnités de fonction des élus

Les indemnités des élus, versées mensuellement au Maire et à ses 4 adjoints, ont été définies par délibération lors de la mise en place du

mandat en 2014. Cette délibération prise le 23 avril 2014 précise les taux appliqués en pourcentage (31% pour le maire et 8,25% pour les adjoints) sur l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur à savoir : l'indice 1015.

Considérant que cet indice évolue, la trésorerie générale propose au conseil Municipal de prendre une nouvelle délibération indemnitaire faisant référence uniquement à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, sans faire référence à l'indice en vigueur, afin qu'elle reste effective lors de l'actualisation des plafonds. Le conseil municipal délibère à l'unanimité.

Budget Assainissement

Approbation du Compte Administratif 2017

Marthe CHIRAT, doyenne de l'Assemblée (en l'absence de Thierry VANEL), prend la présidence pour l'approbation du Compte Administratif du budget assainissement 2017. Philippe VERNY présente les comptes et le résultat excédentaire 2017. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Approbation du Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal approuve également le Compte de Gestion de la Trésorerie pour le budget assainissement 2017, conforme au Compte Administratif présenté préalablement.

Compte-rendu du Conseil Municipal

06 avril 2018
Début à 20h

Présents : Cédric BLANC, Sylvie CARRET, Florent CHIRAT, Marthe CHIRAT, Alain FARJOT, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Cyrille GOUTTE, Chantal SAUVANT, Françoise COUSIN Bertrand GIROUD, Philippe VERNY.

Absents excusés : Marie-Charlotte SIMON, Thierry Vanel

Secrétaire de séance : Philippe Verny

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie, est présente.

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjuliensurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjuliensurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjuliensurbibost

Pour mémoire, par délibération n°04, en date du 22/09/17, le conseil municipal a voté l'adhésion au SIABA avec transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2018, ainsi que le transfert des résultats 2017 du budget Assainissement vers le SIABA. Le budget assainissement étant supprimé au 1^{er} janvier 2018, ses résultats au 31 décembre 2017 doivent être intégrés au budget 2018 de la commune, pour être ensuite transférés au SIABA dans le courant de l'année 2018.

RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT 2017				
ANNEE 2017				
	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	COMMENTAIRES
	EUROS	EUROS	EUROS	
RECETTES	5 570,11 €	11 900,15 €	17 470,26 €	
DEPENSES	2 661,84 €	5 972,31 €	8 634,15 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 908,27 €	5 927,84 €	8 836,11 €	

Budget principal de la Commune

Approbation du Compte Administratif 2017

Marthe CHIRAT, doyenne de l'Assemblée, reprend la présidence pour l'approbation du Compte Administratif du budget communal 2017, présenté par Philippe VERNY. Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

Approbation du Compte de Gestion 2017

Le Conseil Municipal approuve également à l'unanimité le Compte de Gestion de la Trésorerie, conforme au Compte Administratif de la Commune.

BUDGET DE LA COMMUNE - RESULTAT DE CLOTURE

ANNEE 2017

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT année 2016	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESULTAT DE LA CLOTURE 2017
	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
INVESTISSEMENT	-105 010,82 €	0,00 €	66 461,62 €	-38 549,20 €
FONCTIONNEMENT	77 042,43 €	-38 521,22 €	58 728,38 €	97 249,59 €
RESULTAT	-27 968,39 €	-38 521,22 €	125 190,00 €	58 700,39 €

RESTES A REALISER	
	EUROS
RECETTES	45 592,00 €
DEPENSES	10 180,62 €
Excedent	35 411,38 €

Résultat Excédentaire de	94 111,77 €
---------------------------------	--------------------

Vote des taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition 2018 comme suit :

Taxe d'Habitation : 13,32 % (12.93% en 2017)

Taxe Foncier bâti : 17.03 % (identique à 2017)

Taxe Foncier non bâti : 41.09 % (identique à 2017)

Vote des subventions aux associations 2018

Le Conseil Municipal décide de verser aux associations en 2018 les subventions suivantes :

Associations	Subventions 2018
Fanfare l'Echo des Vallons	220,00 €
APE Cantine scolaire	5 600,00 €
Amicale des pompiers Bessenay	200,00 €
Tennis Club de la Brevenne	30,00 €
Association Solidarité Partage	144,75 €
ADMR de Bessenay (portage repas)	1 700,00 €
Prévisionnel soutien aux associations	1 700,00 €

Affectation du résultat :

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter à la section d'Investissement du budget communal 2018 la moitié du résultat excédentaire de la section de fonctionnement (à la clôture 2017), soit : 48 624,80 € (à l'article 1068).

Vote du Budget primitif 2018 de la Commune

Le budget primitif de la commune 2018 est voté comme suit :

- Section Investissement (équilibrée en dépenses et en recettes) : 322 327,34 €
- Section Fonctionnement (équilibrée en dépenses et en recettes): 523 899,33 €

EQUILIBRAGE BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2018

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	COMMENTAIRES
RECETTES	322 327,34 €	523 899,33 €	846 226,66 €	
DEPENSES	322 327,33 €	523 899,33 €	846 226,66 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	-0,01 €	0,00 €	

Budget énergie photovoltaïque

Suite à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école et des garages communaux, la trésorerie générale nous demande de créer un budget annexe concernant cette activité. Les dépenses correspondent au remboursement du prêt contracté pour la réfection du toit de l'école ainsi que pour l'installation de ces panneaux, quand aux recettes, elles correspondent au produit de la revente d'électricité à ENEDIS.

Ce premier Budget « énergie photovoltaïque », l'exercice 2018 est voté comme suit :

- Section Investissement (équilibrée en dépenses et en recettes) : 4 158,06 €
- Section Fonctionnement (équilibrée en dépenses et en recettes): 5 158,06 €

EQUILIBRAGE BUDGET PRIMITIF PHOTOVOLTAIQUE

ANNEE 2018

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	COMMENTAIRES
RECETTES	4 158,06 €	5 158,06 €	9 316,12 €	
DEPENSES	4 158,06 €	5 158,06 €	9 316,12 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Demandes de subventions

Florent CHIRAT propose de solliciter des demandes de subventions pour les projets d'investissement à venir :

Toiture de l'église : afin de restaurer l'église (toiture, façade, mise en accessibilité PMR...), Florent CHIRAT propose au conseil municipal de demander des subventions auprès de la Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local), ainsi qu'au Département dans le cadre de l'appel à projets 2018. Ces travaux pourraient débuter en 2019.

Travaux à l'école : une demande de subvention auprès du Département pour 2019 permettra de finaliser la dernière tranche de travaux de l'école du haut (BCD, couloir,...).

Produit des amendes de Police : un dossier sera déposé au titre du produit des amendes de Police 2018, pour financer l'aménagement de places PMR (personnes à mobilité réduite) et renouveler des panneaux de signalétique sur différentes voies. Pour rappel, cette subvention est gérée par le département et correspond au reversement aux communes d'une quote-part des amendes de police perçues sur le territoire pour financer des projets en lien avec la sécurité routière.

Commission scolaire

Une commission scolaire s'est déroulée le lundi 9 avril 2018 avec pour objectif de prévoir l'organisation de la pause méridienne qui passe à 2 heures pour la rentrée 2018. Des propositions seront présentées au prochain conseil d'école et au prochain CM.

Questions diverses

La société CIRCET prestataire d'Orange téléphonie mobile, nous a soumis le projet d'implanter une antenne de téléphonie vers le crêt d'Arjoux. Cette antenne correspond à un projet de couverture de plusieurs communes, mais n'est pas idéalement placée pour la couverture de la totalité de notre commune de Saint Julien.

CCPA : le conseil communautaire demande que l'ARS (agence régionale de santé) revienne sur sa décision de fermer le centre périnatal de L'Arbresle pour des raisons de rentabilité (50 % de taux d'occupation pour l'instant) et propose aux communes qui le souhaitent de cosigner une motion dans ce sens. Le conseil se prononce favorablement à se soutenir.

Prochain conseil municipal :

Vendredi 25 mai 2018 à 20h00

Vendredi 13 juillet 2018 à 20h00

Les P'tits Gones

Cette année **le repas de la vogue change** complètement dans son organisation, il aura lieu le dimanche midi **19/08/2018** aux abords de la salle des fêtes (service entre 13h30 et 15h30).

Pour 17€ vous profiterez d'une paella, d'un fromage sec et d'une salade de fruit, le tout en musique puisqu'un groupe et un DJ animeront toute l'après-midi.

Concernant les inscriptions, chaque P'tits Gones disposera de tickets à vendre aux alentours du mois de mai, vous pourrez donc vous en procurer auprès de l'un des membres de l'association ou à l'occasion de nos traditionnelles ventes de brioches. Nous ne proposons en revanche pas de repas enfant mais le snack sera présent pour ceux qui souhaitent un repas plus adapté.

A noter : Réservation obligatoire, aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

70^{ème} édition Rallye de Charbonnière / Buvette tenue par la Micro-Crèche

Lors du passage du Rallye de Charbonnière **le vendredi 20 avril**, la Micro-Crèche tiendra **une buvette à partir de 12h** au niveau de l'épingle du Tallot à St Julien sur Bibost. Vente sur place : boissons / saucisses / merguez / frites. Nous vous attendons nombreux !

Pour rappel, la route sera fermée de 11h30 à 22h30 environ (secteur Chinay, Jubin, la petite botte, Tallot).

Remerciements

Emilie, Pauline, Bénédicte et Viviane adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes présentes lors des obsèques de Guy-Noël SUBRIN, ou qui ont pris part à leur peine par l'envoi de messages ou de fleurs lors de cette douloureuse épreuve, et particulièrement l'équipe paroissiale pour la préparation et le déroulement de la cérémonie.



Job Dating ADMR : « Aide à domicile : un métier de lien social pour vous »

Le service à la personne est une des activités qui offre actuellement des opportunités de recrutement. C'est pourquoi l'ADMR du Rhône a décidé de lancer une opération de recrutement d'envergure.

A l'échelle du Rhône, l'ADMR organisera son 4ème "Job Dating". Concept original qui donne sa chance à tous, le job dating permet au candidat de se présenter rapidement sans avoir été présélectionné en amont. Le candidat peut ensuite être recontacté pour un second entretien plus approfondi en vue d'une embauche (CDI, CDD).

Une présentation des métiers de l'aide à domicile sera proposée aux candidats.

Cette session de recrutement s'adresse à toutes les personnes, diplômées ou non, avec ou sans expérience. Prérequis des candidats : véhicule personnel indispensable (à l'exception de notre association de Lyon).

RDV le mardi 24 avril de 14H à 17H à la Maison des services, 144 Avenue des 4 cantons, 69 930 St Laurent de Chamousset

Merci aux candidats de venir avec votre **CV et lettre de motivation**.

Plus d'informations auprès d'Agnès Veyron- ADMR du Rhône « Secteur Sapins Chamousset » : agnes.veyron@admr69.org – Tel : 06 85 99 67 97

Relevé des compteurs d'eau

Du 19 au 25 avril 2018, le relevé des compteurs d'eau aura lieu dans votre commune. Avant le passage du releveur, nous vous remercions de prendre les dispositions nécessaires pour qu'il puisse accéder facilement à votre compteur : portail ouvert, animaux attachés...

Si vous êtes absent, merci de nous communiquer votre index dans les 24 heures: **0 977 408 408** (nouveau numéro non surtaxé) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h. Sur internet: www.toutsurmoneau.fr

Les Mercredis-Découverte du Pays de L'Arbresle D'avril à octobre 2018, au fil des saisons...

Envie de découvrir des trésors cachés à deux pas de chez vous ou sur votre lieu de vacances ? De savourer des plaisirs simples à chaque saison ? De prendre un bon bol d'air ? De rencontrer des figures locales ?

Profitez du programme d'animations concocté chaque année, par l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle !

Du printemps à l'automne, quel que soit votre âge, les Mercredis-Découverte vous offrent de nombreuses occasions de découvrir les paysages variés, le patrimoine, les produits du terroir et les savoirs-faire des artisans de notre belle région.

Nouveauté 2018 : des animations inédites vous sont proposées certains samedis de l'année.

Il ne vous reste plus qu'à réserver vos places !

Réservations : **04 74 01 48 87**

Retrouvez le programme complet sur www.arbresletourisme.fr rubrique « agenda / tout l'agenda / Mercredis-Découverte »



Semaines de l'environnement, nouvelle édition 2018

La Communauté de Communes, les Communes, le SIABA, le SYRIBT et les associations du territoire vous ont préparé une nouvelle édition des **Semaines de l'Environnement**. Plus de 25 animations gratuites vous sont proposées d'avril à fin juin en lien avec l'environnement et la protection de la nature !

Cette année, **le traditionnel marché de l'environnement** aura lieu à Bessenay le samedi 5 mai au même moment que le marché aux fleurs. Cela sera l'occasion de retrouver tout le programme auprès des 19 collectivités partenaires !

Avril 2018

Vendredi 20 Passage du Rallye de Charbonnière (buvette au niveau de l'épingle du Tallot)

Dimanche 29 Fête des classes en 8, défilé dans les rues du village à 11h30.

Nuit du 30 au 1^{er} mai Passage des jeunes pour le chant du mai

Mai 2018

Samedi 05 Eliminatoire bouliste secteur Quadrette 4^e - Bessenay

Samedi 12 Concert Chœur en Echo et La Bambane

Sam 12- Dim 13 Challenge du groupement Hte Brevenne, 96 Quadrettes 3^e/4^e +1N à St Clément les Places (Bouliste)

Vendredi 18 Tournoi de Pentecôte SC Bigarreux Foot -18h30 à Bessenay (U11et U13)

Sam 26- Dim 27 Challenge du groupement du Pays de l'Arbresle, 96 Quadrettes 3^e/4^e +1N à Bully (Bouliste)

Du mardi 29 au 05 juin Exposition des œuvres des élèves de différentes écoles à la salle des fêtes.

Juillet 2018

Samedi 28 Challenge Olivier Foray à 13h30 au boulodrome.